



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4051102

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 13/05/2024 15H50 C:022244 I:31987
V/REF : 48567
V/Email reçu le Lundi 13/05/2024 a 15H50

REGIE ROCHON-LESNE
28, QUAI HIPPOLYTE JAYR
CP.313
69337 LYON CEDEX 09

IMMEUBLE : SUPERMARCHÉ CASINO
31 bis COURS EMILE ZOLA
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 30 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N31 ZOLA - CONTACTER LA SOCIETE DATA MICRO SYSTEM - TEL:
04 72689680

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR URINOIRS DU 7EME ETAGE BOUCHES - INTERVENTION
PREVU A 17H

Donneur d'ordre : Mme I. LARGE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 13/05/2024 A 18H15 :
INTERVENTION A PARTIR DE LA SOCIETE DATA MICRO SYSTEM
DEPOSE DE 2 SIPHONS
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE SUR 10 METRES DE RESEAU EAUX VANNES A
PLUSIEURS REPRISES
CONTROLE ECOULEMENT - OK

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 14/05/24 a 07H31 i.large@regie-rochon.fr
MP LCOMPTER Email envoyé le 14/05/24 a 07H31 M. J.F. LESNE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4051102

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12		29,12
2,75	H. Personnel + RIDGID K50 le 13/05	2	117,97		324,41
2,75	Sup.H.50%-Déb.K50 +17h/20h-Sa 7/12h	2	58,98		162,19
TOTAL H.T.					515,72
T.V.A. a 10,00%					51,57
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>567,29</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.